



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R32-2017-135 bis

PUBLIÉ LE 9 JUIN 2017

# TABLE DES MATIERES

## **DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT HAUTS-DE-FRANCE**

Décision Ordonnancement secondaire subdélégation de signature.

## **DIRECTION INTERRÉGIONALE DE LA MER MANCHE EST - MER DU NORD**

Arrêté n° 47 / 2017 portant fermeture de la pêche à pied des coques sur les gisements de la baie de Somme sud – Zone de salubrité 80.04 (Département de la Somme).

Arrêté n° 48 / 2017 Portant ouverture de la pêche à pied des coques sur les gisements de la baie de Somme Nord – Zone de salubrité 80.03 (Département de la Somme).



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REGION  
HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement et  
du Logement

DECISION

Ordonnancement secondaire

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France,

Vu le décret n° 2009-235 en date du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 23 janvier 2017 portant délégation de signature, en matière d'ordonnancement secondaire, à Monsieur Vincent MOTYKA, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France,

Vu la convention du 16 juillet 2012 entre la DREAL Nord Pas-de-Calais et la division de Lille de l'ASN relative au BOP 181, action 9,

## DECIDE

### Article 1er :

Subdélégation de signature est donnée aux directeurs adjoints :

- Madame Aline BAGUET
- Monsieur Yann GOURIO
- Monsieur Julien LABIT
- Monsieur Jean-Marie DEMAGNY

pour l'exercice de responsable de BOP délégué, à l'effet de recevoir et de répartir après validation du responsable de BOP les crédits des BOP, et pour l'exercice d'ordonnateur secondaire, à l'effet de signer toutes pièces nécessaires à l'engagement et la liquidation des dépenses et des recettes, selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté susvisé du Préfet, sur les missions et les Budgets Opérationnels de Programmes (BOP) indiqués à ses articles 1er et 2, pour les commandes d'achats, les marchés de Travaux, Fournitures et Services, ainsi que pour les actes attributifs de subventions.

### Article 2 :

Subdélégation de signature est donnée à Monsieur Arnaud WINOCQ, responsable de la Mission Stratégie et Pilotage Régional (MSPR) ainsi qu'à Monsieur Christophe ISORE, chargé de mission LOLF, pour l'exercice de responsable de BOP délégué, à l'effet de recevoir et répartir après validation du responsable de BOP les crédits des BOP indiqués à l'article 1er de l'arrêté susvisé du Préfet.

### Article 3 :

Subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, à l'effet de recevoir les crédits, et de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences et avec l'obligation de se conformer aux programmations arrêtées par l'autorité compétente :

- les demandes et actes d'engagement juridique,
- l'ensemble des actes nécessaires à la passation des marchés.

**dans la limite des périmètres et seuils suivants, dans la limite des seuils indiqués pour chaque délégataire ci-après :**

**BOP : Tous BOP**  
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	secrétaire général	40 000 €
<b>En cas d'absence ou d'empêchement de F BOULANGER :</b>		
Bénédicte VAILLANT	secrétaire générale adjointe	
Christophe DIRUIT	chef du pôle gestion financière	

**BOP : 113 – « Paysage, eau, diversité » (PEB)**  
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Marc GREVET	chef du service Eau et Nature, référent du BOP 113	40 000 €
<b>En cas d'absence ou d'empêchement de M GREVET :</b>		
Hélène SOUAN	adjointe au chef de service Eau et Nature	
Enrique PORTOLA	adjoint au chef de service Eau et Nature	
Frédéric FLORENT-GIARD	chef du pôle planification et gestion de l'eau	
Olivier PREVOST	chef du pôle Délégation de bassin Artois-Picardie	
John BRUNEVAL	chef du pôle sites et paysages	
Antoine NOLY	chef du pôle laboratoire hydrobiologique	
Frédéric BINCE	chef du pôle nature biodiversité	
Christine BRUNEL	cheffe du pôle Risques naturels	

**BOP : 135 – « Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat » (UTAH)  
Périmètre : Titres 3, 5, 6**

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Corinne BIVER	cheffe du service ECLAT, référente du BOP 135,	40 000 €
<b><i>En cas d'absence ou d'empêchement de C BIVER :</i></b>		
Pierre BRANGER	adjoint au chef de service ECLAT	
Jeanne-Marie GOUIFFES	cheffe du pôle aménagement des territoires	
Vincent PRADEAU	adjoint à la cheffe du pôle aménagement du territoire	
Sophie HUCHETTE	adjointe au chef du pôle habitat construction	
Dominique BUISSON	chef du pôle habitat construction	

**BOP : 174 – « Énergie, climat et après-mines » (EAM)**

Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Corinne BIVER	cheffe du service ECLAT, référente du BOP 174	40 000 €
Daniel HELLEBOID	chef du Service Sécurité des Transports et des Véhicules (SSTV)	
<b>En cas d'absence ou d'empêchement de C BIVER :</b>		
Pierre BRANGER	adjoint au chef de service ECLAT	
Bruno SARDINHA	chef du pôle Air-Climat-Énergie	
Pascal FASQUEL	adjoint au chef du pôle Air-Climat-Energie	
<b>En cas d'absence ou d'empêchement de D HELLEBOID :</b>		
Thierry THOUMY	adjoint au chef du SSTV	
François VANDENBON	chef du pôle véhicules	

**BOP : 181 – « Prévention des risques » (PR)  
Périmètre : Titres 3, 5, 6**

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)	
Xavier BOUTON	chef du service Risques, référent du BOP 181	40 000 €	
Marc GREVET	chef du service Eau et Nature		
<b>En cas d'absence ou d'empêchement de D TORRIN :</b>			
Grégory BRASSART	adjoint du chef du service Risques		
Laurent CHAUVEL	chef de la division risques accidentels		
Laurent COURAPIED	chef de la division risques sanitaires et pilotage de l'IIC		
Roger DHENAIN	chef du pôle sous sol et ouvrages hydrauliques		
François CLERC	chef du pôle prévision des crues et hydrométrie		
Jean-Marie BLAVOET	chef d'unité hydrométrie		10 000 €
Nathalie GAFFET	cheffe d'unité prévision des crues		
Laurent GOBLET	techniciens hydro	Limitée à l'usage de carte achat individuelle et nominative, dans le respect des plafonds définis	
Éric WILK			
Jean-Michel LACQUEMANT			
Xavier POLBOS			
Pascal LIS			
Didier GRENOUILLET			
<b>En cas d'absence ou d'empêchement de M GREVET</b>		40 000 €	
Hélène SOUAN	adjointe au chef de service Eau et Nature		
Enrique PORTOLA	adjoint au chef de service Eau et Nature		
Christine BRUNEL	cheffe du pôle Risques naturels		

**BOP : 203 - « Infrastructures et services de transport » (IST)**  
Périmètre : Titres 3, 5, 6

<b>Agents</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Seuils (en euros, HT)</b>
Christophe HUSSER	chef du Service Mobilité et Infrastructures (SMI), référent du BOP 203	180 000 € pour les commandes et marchés de travaux  40 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI
Nicolas LENOIR	adjoint au responsable du SMI	40 000 € en montant annuel cumulé des bons de commande par marchés (montant cumulé tous signataires qui a délégation) dont la signature du contrat relève du niveau direction
Daniel HELLEBOID	chef du SSTV	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de C HUSSER :</i>		
Luc FOLLEBOUT	responsable du pôle stratégie/mobilité déplacement/transport	100 000 € pour les commandes et marchés de travaux
Régis AUFFRET	adjoint au responsable du pôle stratégie /mobilité déplacement/transport Unité Territoriale Nord Ouest AML et Littoral	
Aurélien BALMER	adjoint au responsable du pôle stratégie /mobilité déplacement/transport Unité Territoriale Sud Est	20 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI
Claire CAFFIN	adjointe au responsable du Pôle Maîtrise d'ouvrage du réseau routier national Unité Sud, responsable du pôle par intérim à compter du 15/02/2017	20 000 € en montant annuel cumulé des bons de commande par marché (montant cumulé tous signataires qui ont la délégation) dont la signature du contrat relève du niveau direction
Suzanne ALBERT	chargée de mission Métropole Lilloise responsable de l'unité Nord du pôle Maîtrise d'ouvrage du réseau routier national par intérim à compter du 15/02/2017	
Lucile GAMANT	chargée mission Bruit	20 000 € pour les commandes et marchés travaux
Patricia ROUY	responsable d'opérations dans le pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national Unité Nord	20 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI
Vincent ROUSSEAU	responsable d'opérations dans le pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national Unité Nord	20 000 € en montant annuel cumulé des bons de commande par marché (montant cumulé tous signataires qui ont la délégation) dont la signature du contrat relève du niveau direction
Adrien BRULEZ	responsable cellule Stratégie et pilotage dans le pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national Unité Nord	
Laurent LEFEVRE	responsable d'opérations dans le pôle maîtrise du réseau routier national Unité Sud	
François SANDT	responsable de la cellule procédures administratives et foncières	
Clément FOSSE-MAHIER	responsable d'opérations dans le pôle	

	maîtrise du réseau routier national Unité Sud	
Thierry OGEZ	chargé de mission Assistance Opérationnelle	

**BOP : 203 – « Infrastructures et services de transport » (IST)**  
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
<b><i>En cas d'absence ou d'empêchement de D HELLEBOID :</i></b>		
Thierry THOUMY	adjoint au chef du SSTV	40 000 €
Mireille BUTTARELLO	cheffe du pôle régulation et contrôle des transports terrestres	

**BOP : 203 - « Infrastructures et services de transport » (IST)**  
Périmètre : Actes spéciaux de sous-traitance des marchés publics du SMI

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Christophe HUSSER	chef du SMI, référent du BOP 203	sans seuil
Nicolas LENOIR	adjoint au responsable du SMI	

BOP : 207 – « Sécurité et circulation routières » (SCR)  
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Daniel HELLEBOID	chef du SSTV	40 000 €
<b><i>En cas d'absence ou d'empêchement de D HELLEBOID :</i></b>		
Thierry THOUMY	adjoint au chef du SSTV	

**BOP : 217 – « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer » (CPPEDMD)  
Périmètre : Titres 2, 3, 5, 6**

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	secrétaire général, référent du BOP 217	40 000 €
<b>En cas d'absence ou d'empêchement de F BOULANGER :</b>		
Bénédicte VAILLANT	secrétaire générale adjointe	
Christophe DIRUIT	chef du pôle gestion financière	

**BOP : 217 – « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer » (CPPEDMD)  
Périmètre : Action 1 – Titres 3, 5, 6**

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Chantal ADJRIOU	chefe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale (IDDEE), référent du BOP 217 CGDD	40 000 €
<b>En cas d'absence ou d'empêchement de C ADJRIOU :</b>		
Paule FANGET	adjointe cheffe de service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale (IDDEE)	
Frédéric CARLIER	chef du pôle Promotion de la transition	

**BOP : 217 – CGDD**  
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Chantal ADJRIOU	chefe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale (IDDEE), référent du BOP 217 CGDD	40 000 €
<b>En cas d'absence ou d'empêchement de C ADJRIOU :</b>		
Paule FANGET	adjoite cheffe de service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale (IDDEE)	
Frédéric CARLIER	chef du pôle Promotion de la transition	

**BOP : 724 - 333**  
Périmètre : Titres 3 et 5

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	secrétaire général	40 000 €
<b>En cas d'absence ou d'empêchement de F BOULANGER :</b>		
Bénédicte VAILLANT	secrétaire générale adjoite	
Christophe DIRUIT	chef du pôle gestion financière	

**Article 4 :**

La signature des décomptes généraux et définitifs des marchés n'est déléguée qu'aux personnes citées aux articles 1 et 3 dans la limite des seuils indiqués dans ces articles.

La signature du certificat pour mise en paiement des actes relevant du titre 9 est déléguée aux personnes mentionnées aux articles 1 et 3 sans seuil.

Outre les agents mentionnés aux articles 1 et 3 délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, dans le cadre de leurs attributions et compétences, à l'effet de signer les pièces suivantes nécessaires à la liquidation des recettes et des dépenses, dans la limite des seuils et des restrictions indiqués :

**Titre 6 :**

- les certificats administratifs de constatation de service fait, sans seuil,

**Autres titres :**

- les constatations de service fait (sans seuil),
- les états d'acompte (sans seuil)

BOP : 113 – PEB

Agents	Fonctions	Restrictions
Michel WILCZYNSKI	chef du pôle logistique	Uniquement le service fait
Dany LEROY	responsable unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	responsable unité logistique de proximité	
Gérard VERHAEGEN	assistant unité moyens généraux	
Didier CARON	assistant unité moyens généraux	
David PETIT	responsable unité immobilier	
Lenka SVITEK	responsable pôle Ressources Humaines	
Bernadette TRIBOLET	adjointe cheffe du pôle RH et responsable unité RH/formation de proximité	
Christophe MURZIN	cheffe unité RH de synthèse et de proximité	
Laurence MARQUART	responsable unité GPEEC / formation	

BOP : 135 – UTAH

Agents	Fonctions	Restrictions
Gilles VERLEY Alexia TREHEIN Céline GALLOIS Romain HANNEDOUCHE Agnès PRESSENSE Sylvain GAGLIARDI Laurent HERLIN Jean-Christophe HOLDERIC Anne-Lise DEMEULENAERE Christine SAZY-HERCENT Marie LEROY	chargés de mission	sans

BOP : 174 – EAM

Agents	Fonctions	Restrictions
Alexis DRAPIER Élisabeth ASLANIAN Fabien BILLET Noémie FRADET Nicolas PARIS Maryline ROSSI Aude CAVROIS Christophe RAOUL Guillaume CORON Alexandra KREBS-DUHAMEL	chargés de mission	sans
Patrick DEREUMAUX	adjoint au chef du pôle sécurité et réglementation des véhicules	
David BOUSSART	coordonnateur véhicules	
Annick SEGARD	cheffe équipe CTT / véhicules	
Marcel WILLEMART	technicien activité véhicules	
David LEFRANC Éric LOUAGE	chef d'UD Littoral technicien véhicules	
Didier BRUNET	chef d'équipe véhicules	
Lionel MIS	chef d'UD Lille	
Stéphane CHOQUET	chef d'UD Oise	
Didier DARGUESSE	chef d'UD Somme	
Isabelle LIBERKOWSKI	cheffe d'UD Hainaut	

Agents	Fonctions	Restrictions
Michel WILCZYNSKI	chef du pôle logistique	Uniquement le service fait
Dany LEROY	responsable unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	responsable unité logistique de proximité	
Gérard VERHAEGEN	assistant unité moyens généraux	
Didier CARON	assistant unité moyens généraux	
David PETIT	responsable unité immobilier	
Lenka SVITEK	responsable pôle Ressources Humaines	
Bernadette TRIBOLET	adjointe cheffe du pôle RH et responsable unité RH/formation de proximité	
Christophe MURZIN	cheffe unité RH de synthèse et de proximité	
Laurence MARQUART	responsable unité GPEEC / formation	

BOP : 181 – PR

Agents	Fonctions	Restrictions
Marc GREVET	chef du service Eau et Nature, référent du BOP 113	sans
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de M GREVET :</i>		
Hélène SOUAN	adjointe au chef de service Eau et Nature	
Enrique PORTOLA	adjoint au chef de service Eau et Nature	
Christine BRUNEL	chefe du pôle Risques naturels	

Agents	Fonctions	Restrictions	
Lionel MIS	chefs UD	Uniquement le service fait	
David LEFRANC			
Isabelle LIBERKOWSKI			
Frédéric MODRZEJEWSKI			
Stéphane CHOQUET			
Didier DARGUESSE			
Caroline DOUCHEZ			
Myrienne LEGROS	assistantes chefs UD		
Edwige BERTELOOT			
Elisabeth PAS			
Michelle DHOLLANDE			
Annick ROGER			
Valérie LANCESTRE	chef du pôle logistique		
Nathalie ROHMER			
Monique LEMARCHAND			
Michel WILCZYNSKI			
Dany LEROY			responsable unité moyens généraux
Emmanuel ORY			responsable unité logistique de proximité
Gérard VERHAEGEN			assistant unité moyens généraux
Didier CARON			assistant unité moyens généraux
David PETIT		responsable unité immobilier	
Lenka SVITEK		responsable pôle Ressources Humaines	
Bernadette TRIBOLET		adjointe cheffe du pôle RH et responsable unité RH/formation de proximité	
Christophe MURZIN		chefe unité RH de synthèse et de proximité	
Laurence MARQUART		responsable unité GPEEC / formation	

Agents	Fonctions	Restrictions
Rémy ZMYSLONY	chef de la division territoriale de l'ASN	Action 9
<b>En cas d'absence ou d'empêchement de F GODIN :</b>		
Jean-Marc DEDOURGE	adjoint au chef de la division	uniquement service fait

BOP : 203 – IST

Agents	Fonctions	Restrictions
<b>Pour le SMI :</b>		
Yannick DEBRABANT Marie-Gabrielle LAGNIER Boris LY Pierre Maxime GIORA Mélanie LIMIER Audrey DUPONT	chargés de mission	sans
Bella ANSEUR Kathy GERME Louise HURTEL André MORTREUX Emanuele NICOTERA Stéphane QUENY Laury DEGROOTE Pierrick PAGE Guillaume POTEAU Frédéric DIDELET Céline COULY Nordine FRIKHA	chargés d'études	
Noémie HANSSSENS Cécile LAURENT Cédric NURDIN	chargés d'affaires de procédure foncière	
<b>Pour le SSTV :</b>		
Nicole KRYUS	chefe unité professionnels du transport	
Laurette TOURNEUR	chargée mission capacité professionnelle	
Vincent UYTENHOVE	chef unité support des contrôles	
Daniel DANDREA	adjoint au chef du pôle régulation et contrôle des transports	
Corinne DIRUIT	chargée de contrôle unité support des contrôles	
Frédéric DUBOIS	chef unité contrôle Arras	
Pierre CONDE	chef unité contrôle Prouvy	
André TARTAR	chef unité contrôle Calais	
Emmanuelle MARY	chef unité contrôle Calais, par intérim	
Lionel TOURTELIER	chef unité contrôle Lille	
Robert HUGUET	chef unité contrôle Beauvais	
Murielle COZETTE	chef unité contrôle Amiens	
Murielle COZETTE Daniel DANDREA	chef unité contrôle Laon	

BOP : 207 – SCR

Agents	Fonctions	Restrictions
Didier SOYER	animateur sécurité routière	Uniquement le service fait
Sylvie DELPIERRE	chargée mission sécurité routière	

BOP : 217 – CPPEDMD

Agents	Fonctions	Restrictions
<b>Pour le SG :</b>		
Michel WILCZYNSKI	chef du pôle logistique	Actions 3 et 5 Uniquement les constatations de service fait
Dany LEROY	responsable unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	responsable unité logistique de proximité	
Gérard VERHAEGEN	assistant unité moyens généraux	
Didier CARON	assistant unité moyens généraux	
David PETIT	responsable unité immobilier	
Nicolas CAREMELLE	responsable unité informatique	
Laurent LEGRAND Fabrice DELAVIEZ Julie DESRUMAUX Christophe VANWINGENE	agents unité informatique	
Élisabeth TABARY	responsable unité achats	
Sheela SUREKA Claire DELBARRE Frédérique MOONS Sylvie MODESSE Sylvie TUYN	gestionnaires	
Lenka SVITEK	responsable pôle Ressources Humaines	
Bernadette TRIBOLET	adjointe cheffe du pôle RH et responsable unité RH/formation de proximité	
Christophe MURZIN	cheffe unité RH de synthèse et de proximité	
Laurence MARQUART	responsable unité GPEEC / formation	
<b>Pour le service Risques :</b>		
Xavier BOUTON	chef du service	Action 3 Uniquement les constatations de service fait
Grégory BRASSART	adjoint au chef de service	
Laurent CHAUVEL François CLERC Laurent COURAPIED Roger DHENAIN	chefs de pôle	
Charlotte DOUMENG	responsable de l'unité sous-sol	
Nathalie GAFFET	responsable unité prévision des crues	
François RIQUIEZ	responsable unité de la sécurité des ouvrages hydrauliques	
Jean-Marie BLAVOET	responsable unité hydrométrie	
Didier GRENOUILLET	chargé de maintenance	
Irène MEURICE Corinne MOMPACH Dominique AUDIC Mélanie BERTHUIN Isabelle RONDEAU Marie-Pierre DEKEYSER Sylvie HARDUIN Christine LECLERCQ Marie-Claude MERCIER	assistantes	

Agents	Fonctions	Restrictions
<b>Pour le service Eau et Nature :</b>		
Marc GREVET	chef du service Eau et Nature, référent du BOP 113	
Hélène SOUAN	adjointe au chef de service Eau et Nature	
Enrique PORTOLA	adjoint au chef de service Eau et Nature	
Caroline CALVEZ-MAES	cheffe du pôle planification et gestion de l'eau	
Olivier PREVOST	chef du pôle Délégation de bassin Artois-Picardie	
John BRUNEVAL	chef du pôle sites et paysages	
Antoine NOLY	chef du pôle laboratoire hydrobiologique	
Christine BRUNEL	cheffe du pôle Risques naturels	
<b>Pour le service ECLAT :</b>		
Catherine ERMOLENKO Isabelle VALMONT-GASTARRIET	assistantes	
<b>Pour le service IDDEE :</b>		
Lillane VASSEUR Méboura SAIFI	assistantes	Action 3 Uniquement les constatations de service fait
Patrice FRERE	assistant	
<b>Pour le SSTV :</b>		
Daniel HELLEBOID	chef du SSTV	
Thierry THOUMY	adjoint au chef du SSTV	
Mireille BUTTARELLO	cheffe du pôle régulation et contrôle des transports terrestres	
Daniel DANDREA	adjoint à la cheffe du pôle régulation et contrôle des transports terrestres	
François VANDENBON	chef du pôle sécurité et réglementation des véhicules	
Nicole KRYUS	cheffe unité professionnelle du transport	
Laurette TOURNEUR	chargée de mission capacité professionnelle	
Vincent UYTENHOVE	chef unité support des contrôles	
Patrick DEREUMAUX	adjoint au chef du pôle véhicules	

Agents	Fonctions	Restrictions
<b>Pour le SMI :</b>		<b>Action 3</b>  Uniquement les constatations de service fait
Martine BOSCARD Catherine ROGE Sylvie MAUFFROY	assistantes	
<b>Pour les UD :</b>		
<b>Artois :</b>		
Frédéric MODRZEJEWSKI	chef d'UD	
Élisabeth PAS	assistante	
Dominique LAHONDES	administratif véhicules	
<b>Hainaut :</b>		
Isabelle LIBERKOWSKI	cheffe d'UD	
Chantal MAIRECHE Christine AMMENO	assistantes	
Alexandre VUYLSTEKER	technicien CT activité véhicules	
Pascal DE SAINT VAAST	inspecteur ICPE	
<b>Lille :</b>		
Lionel MIS	chef d'UD	
Myrienne LEGROS	assistante	
<b>Littoral :</b>		
David LEFRANC	chef d'UD	

Agents	Fonctions	Restrictions
<b>Pour la Direction :</b>		
Marie- Christine GUIMARD Murielle DECROIX Sylvie LENFANT	assistantes	
<b>Pour la MSPR :</b>		
Arnaud WINOCQ	responsable	
Émilie SZWAGROWSKI Isabelle SALOT Monique ESQUENET	assistantes	
Barbara DE BLOCK	infirmière	
<b>Pour mission Qualité - Ecoresponsabilité :</b>		
Élodie PATTE-GONDRAN	responsable qualité	
<b>Pour la mission Sécurité - Défense :</b>		
Didier SOCKEEL Frédéric FLEURY Guillaume MARAIS	chargés de mission	
<b>Pour le Service Juridique Mutualisé :</b>		<p style="text-align: center;">Action 3</p> <p>Uniquement les constatations de service fait</p>
Sylvain GATHOYE	chef du PSI Jur	
Maÿlis RIGOT	adjointe, cheffe de la division Affaires générales	
Nathalie RICART	cheffe de la division Travaux et contrats publics	
Noura MEHABI	cheffe de la cellule Dommages de travaux publics et domanialité	
Julia ALAOUI	cheffe de la division contentieux pénal urbanisme et ICPE	
Régine DEMOL	adjointe en charge des affaires du Tribunal Administratif d'Amiens	
<b>Pour le SMMAPAC :</b>		
Odile BASCOP-ADJANOH Nathalie BOUDEVILLE	assistantes	

**BOP : 724 - 333**

<b>Agents</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Restrictions</b>
Michel WILCZYNSKI	chef du pôle logistique	Uniquement les constatations de service fait
Dany LEROY	responsable unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	responsable unité logistique de proximité	
Gérard VERHAEGEN	assistant unité moyens généraux	
Didier CARON	assistant unité moyens généraux	
David PETIT	responsable unité immobilier	

**Article 5 :**

Les personnes suivantes sont autorisées à valider via le progiciel Chorus Formulaire les demandes d'engagement juridique et les constatations de service fait :

**BOP : 203**

<b>Agents</b>	<b>Fonctions</b>
<b>Pour le SMI :</b>	
Christophe HUSSER	chef de service SMI
Nicolas LENOIR	adjoint au Responsable du SMI
Marie-Agnès BOISSEAU	responsable Pôle Finances Commande Publique
Geneviève GIRARD	responsable d'unité, Adjointe à la responsable Pôle Finances Commande Publique
Clotilde VERHOEVEN	responsable d'UO, référente commande publique

**BOP : Tous BOP**

<b>Agents</b>	<b>Fonctions</b>
<b>Pour le SG :</b>	
Christophe DIRUIT	chef du pôle gestion financière
Nathalie BEVE	adjointe du chef du pôle gestion financière
Élisabeth TABARY	responsable unité achats
Sheela SUREKA Claire DELBARRE Frédérique MOONS Sylvie MODESSE Sylvie TUYN	gestionnaires
Marie-Agnès MARTIN Danielle BOUTHORS Solange MLAPA Peggy VALET	chargées de mission

**Article 6 :**

Les personnes suivantes sont autorisées à valider sous l'application Chorus-DT le transfert de l'état de frais vers Chorus :

<b>Agents</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Programmes</b>
Odile LANNOY	gestionnaire	tous programmes
Christophe MURZIN	chef de l'unité RH de synthèse et de proximité à Lille	

**Article 7 :**

Les personnes suivantes sont autorisées sous l'application Chorus-DT :

- à valider l'ordre de mission, pour le déclenchement des prestations : « service gestionnaire » (SG)

Structure	Agent Habilité	Habilitation
direction	Marie-Christine Guimard	SG
	Murielle Decroix	SG
	Sylvie Lenfant	SG
sécurité défense	Marie-Christine Guimard	SG
	Murielle Decroix	SG
	Sylvie Lenfant	SG
communication	Marie-Christine Guimard	SG
	Murielle Decroix	SG
	Marilyne Delatour	SG
qualité	Chantal Dufourmantel	SG
	Elodie Patte	SG
MSPR	Christine Loiseleux	SG
	Chantal Maloberti	SG
SG	Laetitia Cartignies	SG
	Françoise Roelens	SG
	Christian komoutytch	SG
SMMAPAC	Odile Bascop-Adjanoh	SG
juridique mutualisé	Christelle Fremeau	SG
	Caroline Batteux	SG
risques	Corinne Mompach	SG
	Marie-Claude Mercier	SG
eau et nature	Aurélien Van Der Snickt	SG
	Catherine Blanger	SG
	Michèle Mandel	SG
	Christelle Sevel	SG
ECLAT	Catherine Ermolenko	SG
	Isabelle Valmont-Gastarriet	SG
	Ophélie Bauduin	SG
IDDEE	Patrice Frère	SG
	Liliane Vasseur	SG
	Pascale Leblond	SG
	Méboura Saifi	SG
	Claire Rigaud	SG
	France D'Artois	SG
sécurités des transports et véhicules	Nathalie Picaud	SG
	Catherine Roge	SG
mobilité et infrastructures	Sylvie Maufroy	SG
	Nathalie Rohmer	SG
UD Aisne	Monique Lemarchand	SG
	Roselyne Lambert	SG
	Anna Delariberette	SG
	Fabienne Michelin-Gracia	SG
	Elisabeth Pas	SG
UD Artois	Michelle Dhollande	SG
UD Hainaut	Chantal Maireche	SG
UD Lille	Myrienne Legros	SG
UD Littoral	Edwige Berteloot	SG
	Sandrine Flandre	SG
UD Oise	Annick Roger	SG
	Sandrine Lesage	SG
	Marjorie Bonnard	SG
	Martine Demarquois	SG
UD Somme	Emilie Lagasse	SG
	Hélène Jeannot	SG
	Valérie Lancestre	SG
organismes hébergés	Laetitia Cartignies	SG

- à procéder à la dernière validation de l'état de frais et à sa mise en paiement : « gestionnaire valideur » (GV)

Agent Habilité	Habilitation
Odile Lannoy	GV
Christophe Murzin	GV

- à exercer le rôle FC (facturation centralisée) : agent DGF

**Article 8 :**

Subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, à l'effet de signer ou de valider sous le progiciel Chorus, pour le compte de la DREAL ainsi que pour le compte des services délégants DDT(M) Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Oise, Somme, DRAAF Hauts-de-France, DDPP Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Oise, Somme, ENTE, CVRH, DIR, sur les BOP 113 – 134 – 135 – 143 – 149 – 159 – 174 – 181 – 190 – 203 – 205 – 206 – 207 – 215 – 217 – 333 – 721 – 723 – 724 les actes suivants :

Agents	Profils	Actes délégués
Nathalie KORCZ Audrey MARAIS Charlotte SALOMEZ Éric LAUWERIE Denise HOSS Zakya ALELE Nathalie BOULET Élise JAKUBOWICZ Marie-France BEAUFORT Christine TONNEL Micheline BONNAMY Nathalie FILIPPI Fabien MARGUERITE Véronique CAREYE Fatma BRAHIMI Sonia MEDJENI Aurélie GOURGUECHON	valideurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les propositions d'engagements juridiques auprès du CBR,</li> <li>- les validations des engagements juridiques,</li> <li>- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses (notamment la certification du service fait et la validation des demandes de paiement),</li> <li>- les ordres de recettes destinés à assurer le recouvrement des créances de l'état,</li> <li>- toutes correspondances, ampliatiions, pièces annexes, nécessaires à l'ordonnancement des dépenses et des recettes</li> </ul>
<b>Unité Achats Subventions :</b>		
Bertrand COMBAZ Hélène CONCEICAO Lydie HAUTIER Nathalie LANSON Didier LAURENT Florence LECLERCQ Sylvie MASCARO Brigitte PERRILLAT Sandra RAOUT Romain ROBYN Benoît ROUGERON Thérèse VANCOILLIE Nicolas SOYEZ	chargé-es de prestations comptables	certification du service fait
<b>Vacataires :</b> Thomas CARLIER Marine COPIN Carmen GONZALES Sloane GOUGET		
<b>Unité Marchés Complexes</b>		
Jean-François BARBET Sophie BIREMBAUX Élisabeth DESPLANQUES Aurélie MALADRY	chargé-es de prestations comptables	certification du service fait
<b>Unité Prestations Sociales RNF</b>		
Véronique KOS Danielle LEPRETRE Ghislaine ROBYN Virginie LA POSTA	chargé-es de prestations comptables	certification du service fait

Article 9 :

Les référents des BOP désignés à l'article 3 du présent arrêté m'adresseront un compte rendu d'utilisation des crédits et la situation de la mesure de la performance des budgets opérationnels arrêtés aux 30 avril, 31 août et 31 décembre.

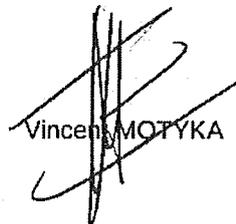
Les subdélégués ci-dessus nommés aux articles 1 et 3 devront tenir un registre et fournir à la fin de chaque année au responsable de la Division Marchés la liste des marchés à procédure adaptée (MAPA) qu'ils auront signés dans le cadre de cette délégation.

Article 10 :

Monsieur Vincent MOTYKA, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France, est chargé, au nom du Préfet de Région, de l'exécution de la présente décision dont une copie lui sera transmise ainsi qu'au Directeur Régional des Finances Publiques de la Région Hauts-de-France et du Département du Nord, au Directeur Départemental des Finances Publiques du Département de la Somme et à la Directrice Départementale des Finances Publiques du Département de l'Oise accompagnée d'un spécimen de signature des agents habilités.

Fait à Lille, le **09 JUIN 2017**

le Directeur Régional de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France

  
Vincent MOTYKA



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE

*Direction interrégionale de la mer  
Manche Est - mer du Nord*

*Service Régulation des Activités et des Emplois Maritimes*

*Unité Réglementation des Ressources Marines*

Le Havre, le 09 juin 2017

La préfète de la région Normandie  
préfète de la Seine-maritime  
Officier de la légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du mérite

## ARRETE n° 47 / 2017

**Portant fermeture de la pêche à pied des coques  
sur les gisements de la baie de Somme sud – Zone de salubrité 80.04  
(Département de la Somme)**

**VU** le code rural et de la pêche maritime, notamment son livre IX dans ses parties législative et réglementaire ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 46/2017 du 1<sup>er</sup> juin 2017 portant ouverture de la pêche à pied des coques sur les gisements de la baie de Somme Sud – Zone de salubrité 80.04 (département de la Somme) ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° SGAR/17.019 du 6 mars 2017 portant délégation de signature en matière d'activités à Monsieur Jean-Marie COUPU, Directeur interrégional de la mer Manche Est – Mer du Nord ;

**VU** la décision directoriale n° 282/2017 du 7 mars 2017 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'activités maritimes et littorales ;

**VU** la décision directoriale du 30 mai 2017 relative à l'intérim du directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord ;

**CONSIDERANT** les avis favorables de la commission de visite « coques » du 1<sup>er</sup> juin 2017;

**CONSIDERANT** que les stocks disponibles sur les gisements du Crotoy permettent une ouverture rapide de ce secteur pour une semaine d'exploitation afin d'éviter une mortalité trop importante des coques ;

**SUR** proposition du directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord ;

## ARRETE

### Article 1<sup>er</sup> :

La pêche à pied des coques, à titre professionnel et de loisir, est interdite sur les gisements de la baie de Somme sud (zone de salubrité 80.04 classée en « B ») à compter du vendredi 9 juin 2017 après la marée du matin.

La pêche à pied des coques sur les autres gisements situés dans les départements du Pas-de-Calais et de la Somme demeure interdite.

### Article 2 :

L'arrêté n° 46/2017 du 1<sup>er</sup> juin 2017 portant ouverture de la pêche à pied des coques sur les gisements de Baie de Somme sud zone de salubrité 80.04 (département de la Somme) est abrogé.

### Article 3 :

Le directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de région Normandie et Hauts de France.

Pour la préfète de la région Normandie et par subdélégation,

L'administrateur en chef  
Stéphane GAITO  
adjoint au directeur  
interrégional de la mer  
Manche Est - Mer du Nord

Collection des arrêtés : Préfectures Normandie, Hauts de France

Destinataires :

- CNSP CROSS Etel
- Sous-Préfecture d'Abbeville
- DDTM-Dml 62- 59
- DDPP 62 - 80
- Centre IFREMER de Boulogne-sur-mer
- Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale
- Toutes mairies littorales de la Somme (pour affichage)
- Associations de pêcheurs de loisir
- C.R.P.M.E.M. Hauts de France
- Vedette de surveillance littorale ARMOISE
- Gendarmerie maritime vedette Scarpe P604
- Gendarmerie maritime BSL Boulogne sur mer
- Brigade Nautique de Gendarmerie de Calais et Saint-Valery-sur-Somme
- Compagnie de gendarmerie départementale d'Abbeville
- DIRM DIRM MT NPDCP



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE

Direction interrégionale de la mer  
Manche Est - mer du Nord

Service Régulation des Activités et des Emplois Maritimes

Unité Réglementation des Ressources Marines

Le Havre, le 09 juin 2017

La préfète de la région Normandie  
préfète de la Seine-maritime  
Officier de la légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du mérite

## ARRETE n° 48 / 2017

### Portant ouverture de la pêche à pied des coques sur les gisements de la baie de Somme Nord - Zone de salubrité 80.03 (Département de la Somme)

**VU** le code rural et de la pêche maritime, notamment son livre IX dans ses parties législative et réglementaire ;

**VU** l'arrêté ministériel du 22 octobre 2012 relatif à l'obligation de déclarations statistiques en matière de produits de la pêche maritime à pied professionnelle ;

**VU** l'arrêté ministériel du 28 janvier 2013 modifié par arrêté du 10 octobre 2016 déterminant la taille minimale ou le poids minimal de capture et de débarquement des poissons et autres organismes marins pour la pêche professionnelle ;

**VU** l'arrêté du préfet de la Somme du 7 avril 2004 réglementant la circulation des véhicules et engins à moteur, sur les dunes, le rivage de la mer et les plages appartenant au domaine public maritime ;

**VU** l'arrêté du préfet de la Somme du 7 mars 2014 portant classement de salubrité des zones de production et des zones de reparcage des coquillages vivants de la Somme ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 61/2016 modifié du 24 mai 2016 portant réglementation de l'exercice de la pêche à pied des coques sur les gisements naturels des départements du Pas-de-Calais et de la Somme ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 36/2017 du 17 avril 2017 rendant obligatoire la délibération n° 4/2017 du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Hauts de France fixant les contingents de licences de pêche à pied mention « coques », « moules Pas-de-Calais », « moules Somme » et « lavagnons » pour la campagne 2017 - 2018 ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° SGAR/17.019 du 6 mars 2017 portant délégation de signature en matière d'activités à Monsieur Jean-Marie COUPU, Directeur interrégional de la mer Manche Est – Mer du Nord ;

**VU** la décision directoriale n° 282/2017 du 7 mars 2017 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'activités maritimes et littorales ;

**VU** la décision directoriale du 30 mai 2017 relative à l'intérim du directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord ;

**CONSIDERANT** les avis favorables de la commission de visite « coques » du 1<sup>er</sup> juin 2017;

**CONSIDERANT** que les stocks sont suffisants pour envisager une ouverture de la pêche ;

**CONSIDERANT** que la sensibilité du littoral nécessite la mise en place d'un accès spécifique aux gisements, d'une limitation de la circulation et du stationnement sur le domaine public maritime ;

**CONSIDERANT** qu'un suivi de la situation est mis en place tant sur les quantités pêchées que sur le développement du naissain ;

**SUR** proposition du directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord ;

## **ARRETE**

### **Article 1<sup>er</sup>** :

La pêche à pied des coques, à titre professionnel et à titre de loisir, est autorisée du lundi 12 juin 2017 au vendredi 16 juin 2017 inclus sur les gisements de la baie de Somme Nord (zone de salubrité 80.03 classée en « B ») à l'exception du gisement CH'4 délimité au nord d'une ligne joignant les 2 points suivants (Lambert 93) :

Au sud ouest : X=595747,25; Y= 7017035,52

Au nord est : X=598059,59 ; Y= 7018218,78

La pêche s'effectue selon les dispositions définies dans l'arrêté d'encadrement n°61/2016 modifié du 24 mai 2016 susvisé.

La pêche à pied des coques sur les autres gisements situés dans les départements du Pas-de-Calais et de la Somme demeure interdite.

La pêche peut être interdite par arrêté du Préfet de département en cas d'alerte sanitaire.

### **Article 2 :**

La récolte est fixée à 64 kg bruts par pêcheur titulaire d'une licence « coques 2017 » et par jour. Les coques devront être réparties dans 2 sacs de 32 kg maximum pesés sur le gisement. À chaque étape de la mise sur le marché (remontée du gisement, stockage et transport jusqu'à un établissement agréé de destination -atelier de purification ou conserverie-), chaque sac doit comporter, de manière visible, une étiquette fournie par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins des Hauts-de France (CRPMEM) portant le nom du pêcheur, son numéro de licence, l'espèce, la date de pêche et le poids du sac .

Les coques remontées dans des contenants autres que des sacs ou dans des sacs non identifiés seront appréhendées.

**Article 3 :**

Le directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de région Normandie et Hauts-de-France.

Pour la préfète de la région Normandie et par subdélégation,

L'administrateur en chef  
Stéphane GATTO  
adjoint au directeur  
Interrégional de la mer  
Manche Est - Mer du Nord

**Collection des arrêtés :** Préfectures Normandie, Hauts-de-France

**Destinataires :**

- CNSP CROSS Etel
- Sous-Préfecture d'Abbeville
- DDTM-Dml 62- 59
- DDPP 62 - 80
- Centre IFREMER de Boulogne-sur-mer
- Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale
- Toutes mairies littorales de la Somme (pour affichage)
- Associations de pêcheurs de loisir
- C.R.P.M.E.M. Hauts de France
- Vedette de surveillance littorale *ARMOISE*
- Gendarmerie maritime :
  - vedette Scarpe P604, BSL Boulogne sur mer, Brigade Nautique de Calais et Saint-Valery-sur-Somme*
- Compagnie de gendarmerie départementale d'Abbeville
- DIRM DIRM MT Hauts-de-France